

BRUSSELS REGIONAL PLAN FOR AIR, CLIMATE AND ENERGY

130 actions to move Brussels forward to a sustainable city

AXE 1 - BATIMENT	
1	Instaurer une tarification progressive et solidaire pour l'électricité
2	Mettre en œuvre un mécanisme d'obligations en matière d'efficacité énergétique avec le secteur des fournisseurs de mazout
3	Définir des lignes directrices pour élargir la prise en compte des exigences environnementales, climatiques et énergétiques dans l'évaluation générale des projets
4	Evaluer et le cas échéant faire évoluer l'arsenal législatif et réglementaire existant pour le bâti
5	Instaurer la prise en compte du principe de répercussion dans le loyer en vue de réduire le coût d'occupation des logements
6	Adapter le Code du Logement pour intégrer le principe de répercussion
7	Fixer les modalités de la définition de la « consommation quasi-nulle » pour les unités PEB neuves
8	Renforcer les exigences PEB pour les rénovations simples
9	Adapter de façon continue les seuils définis dans la réglementation existante en matière d'audits
10	Mettre en place un référentiel d'évaluation des performances énergétiques et environnementales
11	Promouvoir la certification et la labellisation durable
12	Etendre l'offre de préfinancement
13	Création d'une garantie bancaire régionale pour les professionnels
14	Promouvoir le recours aux ESCO auprès des propriétaires de bureaux et des entreprises
15	Créer et diffuser un contrat-type à destination des ménages
16	Mobiliser les ressources destinées à des projets de production d'énergie renouvelable
17	Action d'incitation pour les épargnants
18	Modification du système de révision du précompte immobilier pour inclure la prise en compte de la performance énergétique des unités de logement
19	Faire évoluer le régime des primes « énergie »
20	Mettre en œuvre le programme PLAGE dans les bâtiments publics
21	Instaurer un taux de rénovation dans les bâtiments publics
22	Instaurer la prise en compte du coût d'occupation dans les bâtiments publics
23	Imposer l'obtention d'un certificat PEEB dans les bâtiments loués ou achetés par les pouvoirs publics
24	Imposer l'obtention d'un certificat PEEB dans les bâtiments publics nouvellement construits ou rénovés lourdement
25	Etablir un plan d'exploitation du potentiel solaire des toits des bâtiments publics
26	Imposer la production d'énergie renouvelable pour couvrir une partie de la consommation énergétique dans les bâtiments publics
27	Imposer l'approvisionnement en électricité 100% verte aux administrations bruxelloises
28	Inciter les grandes institutions à s'équiper de panneaux solaires
29	Soutenir les efforts des pouvoirs publics dans le respect des exigences PEB
30	Créer une société de services énergétiques (ESCO) publique régionale
31	Renforcer les structures locales de la Maison de l'énergie
32	Etendre les services de la Maison de l'énergie pour favoriser les investissements groupés
33	Développer les partenariats de la Maison de l'énergie
34	Renforcement du service de Facilitateur Bâtiment Durable
35	Renforcer le soutien aux copropriétaires pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs immeubles
36	Renforcer et pérenniser les actions liées à l'Alliance Emploi-Environnement – Construction durable
37	Réexaminer la liste des professionnels soumis à agrément
38	Mettre un système de certification à disposition des installateurs SER
39	Assurer une formation adéquate des professionnels du bâtiment durable
40	Orienter les formations relatives à la construction vers la construction durable
41	Promouvoir les outils pratiques mis à disposition des professionnels du bâtiment durable
42	Simplifier l'accès à l'information des professionnels du bâtiment durable

43	Poursuivre la politique d'ouverture avec les autorités communautaires en vue d'assurer le développement et la diffusion des guides techniques et des outils de formation
44	Promouvoir et soutenir les projets pilotes et novateurs dans le petit éolien
45	Développer des partenariats en vue de tester le petit éolien
46	Encourager la recherche appliquée en matière de rénovation urbaine
AXE 2 - TRANSPORT	
47	Mettre en œuvre les principes d'aménagement du territoire figurant dans le PRDD
48	Encourager le télétravail
49	Encourager l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)
50	Etudier les différentes modalités d'incitation financière pour encourager les travailleurs à vivre à proximité du lieu de travail
51	Mettre en œuvre une tarification au km pour les poids lourds
52	Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan de transport de marchandises de la Région
53	Définir un plan d'action pour la mise en œuvre d'une tarification à l'usage pour véhicules particuliers
54	Revoir la fiscalité des voitures de société
55	Renforcer et promouvoir l'intermodalité des transports
56	Promouvoir et étoffer l'offre de transports publics
57	Mettre en œuvre le RER cyclable et poursuivre le développement des itinéraires cyclables régionaux
58	Etendre l'offre de parkings vélos via les permis d'environnement
59	Renforcer l'offre de véhicules partagés
60	Etoffer l'offre de transports collectifs (taxis et collecto)
61	Promouvoir le covoiturage
62	Renforcer les plans de déplacements d'entreprises
63	Mettre en œuvre les plans de déplacements d'activités
64	Renforcer la sensibilisation aux alternatives aux déplacements en voiture individuelle
65	Mettre en œuvre des zones de basses émissions locales temporaire ou liées à des événements
66	Adapter la fiscalité automobile régionale sur base environnementale
67	Harmoniser les accises sur les carburants
68	Promouvoir l'écoconduite
69	Optimiser la gestion des feux
70	Adapter la vitesse du transport motorisé au contexte urbain
71	Etudier le potentiel et définir une stratégie pour les véhicules électriques
72	Mettre en place des projets pilotes et des incitants pour favoriser l'usage des vélos électriques
73	Favoriser l'utilisation du gaz naturel comme carburant
74	Améliorer la performance environnementale des flottes captives
75	Plaider pour une position belge ambitieuse auprès de l'Union européenne sur les aspects environnementaux du transport
AXE 3 - ECONOMIE	
76	Soutenir les actions de gestion environnementale
77	Accompagner les entreprises émettrices de polluants et adapter le permis d'environnement aux évolutions technologiques
78	Définir des limites à l'émission pour les poussières pour les installations de combustion de combustibles ou de déchets solides
79	Encadrer la valorisation des déchets via le permis d'environnement
80	Renforcer le suivi administratif du secteur du froid
81	Mise en place de formations spécifiques pour les autres secteurs utilisant des gaz à effet de serre
82	Restreindre l'utilisation de substances nocives REACH
83	Développement d'une méthodologie d'accompagnement des PME/entreprises pour une transition stratégique vers la durabilité
84	Stimuler les entrepreneurs à intégrer la durabilité dans leur modèle de gestion
85	Mise en place des conditions et instruments (législations, incitants, etc.) pour permettre le développement de l'économie circulaire dont l'éco-innovation, l'économie de fonctionnalité, ainsi que les circuits courts et l'écologie industrielle
AXE 4 - PLANIFICATION URBAINE	

86	Créer un groupe de travail pour évaluer et le cas échéant optimiser l'intégration des exigences environnementales, climatiques et énergétiques au CoBAT dans les textes en vigueur
87	Optimiser la prise en compte des conclusions des études ou rapports d'incidences sur l'environnement et y intégrer systématiquement une évaluation air-climat-énergie
88	Tendre vers l'objectif zéro carbone pour toute nouvelle urbanisation
89	Rénover durablement les quartiers
90	Poursuivre les appels à projets « quartiers durables citoyens »
91	Favoriser l'installation d'éoliennes dans les zones appropriées
AXE 5 - MODES DE CONSOMMATION ET USAGE DE PRODUITS	
92	Mettre en place un référentiel d'achats durables à l'attention des pouvoirs publics
93	Mettre en place une centrale régionale de marchés pour les pouvoirs publics régionaux
94	Encourager les changements de comportement en matière de consommation durable des particuliers
95	Renforcer les actions d'information et de sensibilisation sur l'intérêt de la dématérialisation et de la réutilisation des biens
96	Soutenir l'achat des produits respectueux de l'environnement
97	Promouvoir les matériaux de construction écologiques
98	Promouvoir des alternatives respectueuses de l'environnement et de la santé pour l'entretien de la
99	Mettre en place un facilitateur Consommation durable pour les entreprises
AXE 6 - DIMENSION SOCIALE	
100	Renforcer les compétences et les services sociaux de proximité pour les ménages en difficulté
101	Renforcement du centre d'information dans son rôle d'accompagnement des ménages
102	Contrôle des services des fournisseurs et gestionnaires de réseau
103	Renforcement des moyens d'intervention des CPAS
104	Soutenir les initiatives citoyennes en matière d'achat groupé d'énergie
105	Promouvoir le concept de transition juste
106	Encourager le don vers le secteur de l'économie sociale des appareils, meubles et autres biens dont l'autorité publique veut se défaire
AXE 7 - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	
107	Assurer la prise en compte de l'évolution climatique dans le plan de gestion de l'eau
108	Protéger les zones humides
109	Développer des plans de gestion des eaux pluviales au niveau communal
110	Favoriser l'usage de matériaux clairs lors de tout (ré)-aménagement de l'espace public
111	Favoriser certaines bonnes pratiques relatives à la lutte contre les inondations
112	Intégrer les changements climatiques dans la révision du Plan stratégique du Port de Bruxelles
113	Développer la végétalisation de la Région, notamment via le maillage écologique, en tenant compte des conséquences des changements climatiques
114	Soutenir le développement des toitures vertes
115	Poursuivre, voire consolider le réseau de surveillance de l'évolution de la Forêt de Soignes
AXE 8 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR	
116	Améliorer la qualité de l'air et son suivi dans les tunnels
117	Modéliser la qualité de l'air en appui aux mesures au sol
118	Renforcer l'expertise de CRIPI au sujet des lieux clos ouverts au public
119	Développer la recherche scientifique et médicale en matière d'impact de la pollution de l'air sur la
120	Déterminer des référentiels pour la qualité de l'air intérieur
121	Plaider pour des formations qui intègrent la problématique de la qualité de l'air
122	Favoriser l'accès à l'information concernant la qualité de l'air intérieur
123	Informier à propos des niveaux de pollution, notamment via les pollumètres
124	Assurer l'efficacité du plan « pic de pollution » ainsi que sa compréhension par les citoyens
AXE 9 - MECANISMES DE PARTICIPATION AUX OBJECTIFS CLIMATIQUES ET DE PRODUCTION D'ENERGIE	
125	Assurer la gestion permanente du Fonds Climat grâce à un monitoring constant
126	Contribuer au financement climatique international de la Belgique
127	Consolider les investissements Kyoto
128	Préparer les investissements post-2012 (seconde période d'engagement)
129	Définir les principes pour investir au mieux dans de grands projets renouvelables en dehors de la

